

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 19 décembre 2017

DELIBERATION
n° CA 19122017-11

relative à l'attribution de subventions à des associations étudiantes
par l'Ecole d'économie de Toulouse

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712-3 ;

Vu l'avis exprimé par le conseil de l'Ecole d'économie de Toulouse en date du 16 novembre 2017 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le montant total de 5175 € sera versé aux associations selon la répartition suivante :

Association bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
Bureau des Sports TSE	Organisation des Olympiades 17/02/2018	1 400 €
Say It Aloud	Subvention 2017-2018	2900 €
TSE Behavioural Team	Subvention 2017-2018	875 €

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel **Ecole d'économie de Toulouse.**

La Présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA